

Est Ensemble refuse le projet de chaufferie à Romainville

Elsa Marnette|25 mai 2017, 19h16|0



Est Ensemble s'oppose à la construction d'un incinérateur sur le site du Sycotom situé à Romainville. Sycotom/4Vents
Elsa Marnette

Les élus rejettent l'idée de combustion ou d'incinération d'ordures sur place. Les associations de riverains saluent cette prise de position.

C'est écrit noir sur blanc : « Les élus d'Est Ensemble se prononcent contre un projet d'incinération ou de combustion des ordures ménagères résiduelles sur le site de Romainville. » Retirée de l'ordre du jour d'une séance de l'automne dernier, cette note de positionnement, adoptée en conseil de territoire mardi soir, clarifie la position de la collectivité à l'égard du projet du Sycotom (Syndicat de traitement des ordures ménagères).

[Le Sycotom propose trois pistes pour moderniser son usine de tri et de transfert des déchets.](#) La troisième consiste à implanter sur le site une chaufferie utilisant les ordures ménagères. « Ce n'est pas un four d'incinération, ça fait moins de fumée, ça produit moins de polluants. On ne peut pas parler d'un incinérateur », expliquait un responsable du Sycotom à la fin du mois d'avril. Sauf que le projet — pour lequel la concertation publique n'a même pas commencé — suscite le rejet de plusieurs associations et élus locaux.

Dans sa note, le territoire fixe comme « objectif prioritaire » « d'engager une réduction de la production des déchets et de favoriser l'économie circulaire ». Il attend aussi « un diagnostic précis » du Sycotom sur la production de déchets et les capacités de traitement existantes.

Ce positionnement a été salué par l'Arivem, une association de riverains créée pour s'opposer au premier projet du Sycotm — une usine de méthanisation — [abandonné il y a deux ans](#). « Bravo, nous saluons l'opposition d'Est Ensemble à l'incinération », écrivent les associatifs.

Ils regrettent tout de même qu'Est Ensemble ne manifeste pas une opposition claire à la préparation de combustibles solides de récupération (CSR, les déchets ménagers broyés et stérilisés) sur le site de Romainville. Ils seraient ensuite transférés vers d'autres incinérateurs. C'est une autre piste envisagée par le Sycotm. « Les exemples d'usines catastrophiques sur leur environnement sont légion en termes d'odeurs putrides et d'insalubrité », écrivent-ils.

Officiellement, la concertation doit débiter le 5 juillet avec une grande réunion publique. Un site Internet sur le projet sera mis en ligne par le Sycotm à la mi-juin.

leparisien.fr